



«Les Mille Mots de Printemps»  
Prochaines réunions publiques  
avec le conseil municipal

Lundi 14 mai 2012, à la Salle Marie Laurencin, à 18h30.  
Mardi 15 mai 2012, à la Salle de Jamezieu, à 18h30.  
Mercredi 16 mai 2012, à la salle du conseil de la mairie, à 18h30.

Nous tenions à remercier Mr PAVIET-SALOMON, maire de la commune de Tignieu-Jamezieu, ainsi que Madame CHINCHOLE et toute l'équipe municipale de leur soutien lors de l'incendie de notre maison survenu le 28 février 2012. Nous remercions également toutes les personnes qui se sont mobilisées dans un élan de générosité, de solidarité. Merci pour votre aide sous toutes les formes qui nous a beaucoup touché.

La famille BELMONTE

Ce TJ infos du printemps

2012, arrive dans vos foyers après le vote du budget primitif de notre commune, qui fixe les grandes orientations des services et travaux de l'année. Ce budget est préparé techniquement par nos agents sous l'autorité de l'adjoint responsable des finances, Jean-Louis SBAFFE, et du maire. Les réunions de la commission des finances, où les représentants des trois groupes municipaux sont présents, étudient les propositions et arrêtent le projet qui sera soumis au conseil municipal. Chaque membre de la commission peut, lors de ces réunions, donner son avis, proposer des modifications réalistes. L'outil informatique en projection directe sur écran, permet de voir très rapidement les résultats et leurs conséquences sur le budget. Ce travail partagé reste jusqu'au vote du conseil municipal des propositions propres à notre commune. Nous ne pouvons pas divulguer par avance à l'extérieur des informations non délibérées, ni attendre que les leaders d'opposition aient obtenu les avis et conseils de personnes extérieures à la commune, pour soumettre les propositions de la commission à l'avis du conseil municipal. Certains membres de cette commission font de la surenchère en proposant des programmes irréalistes, ou au contraire freinent en souhaitant moins d'investissement et en critiquant le manque d'aménagement. Cela ne paraît pas très sérieux à l'heure où la mesure et la défense de l'intérêt général devraient être mieux partagée. La commission des finances, suivant les orientations fixées lors du débat budgétaires, à savoir, ne pas augmenter la pression fiscale, a décidé de prévoir un budget en maintenant des taux d'imposition identiques à ceux de l'an dernier. Des documents détaillés ont été transmis à chaque conseiller municipal, une semaine avant la séance officielle. Le 29 mars 2012, le conseil municipal réuni en séance plénière a voté à l'unanimité le maintien des taux en vigueur: **il n'y a donc pas d'augmentation des impôts locaux pour la part communale.**

Mais pour préparer notre budget nous avons été obligés de tenir compte des décisions de l'État. La commune subit une double peine: une baisse de 150 000 € sur la dotation de fonctionnement et une ponction de près de 600 000 €, car depuis nos investissements, nous sommes un peu plus riche, mais surtout moins pauvre, et ces prélèvements n'incitent pas à encourager les créateurs. Ce manque à gagner de 750 000 €, nous oblige, pour réaliser les équipements nécessaires, à emprunter 800 000 € : nouveau gymnase, bâtiments communaux, acquisitions foncières, voirie, sécurité, réseaux, environnement,... Rassurez vous nous n'avons pas emprunté depuis deux ans, nos finances sont saines, et vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, sous la plume de Jean-Louis SBAFFE, la liste des projets prévus en 2012. Malgré un programme très important en investissement, nous assurerons, en essayant toujours de les améliorer, les services que nous mettons à votre disposition. L'équipe qui m'entoure, les services municipaux et moi-même feront tout notre possible pour équiper notre commune, la rendre accueillante et vous donner du plaisir à l'habiter.

Le maire : André PAVIET-SALOMON

**Vous êtes chauffés à l'électricité ? Tignieu-Jamezieu s'associe à Voltalis pour vous mettre à disposition son boîtier éco-citoyen !**

Le boîtier Voltalis est issu d'une technologie unique développée par Voltalis qui s'installe simplement et gratuitement sur le tableau électrique de votre logement. Il permet à la fois de mesurer les consommations électriques, de les suivre de façon détaillée en temps réel par usage et à distance via Internet et de moduler la consommation des appareils les plus gourmands (radiateur, chauffe-eau, etc...). Ces modulations brèves, donc préservant le confort des sites, permettent à chacun de réaliser des économies substantielles, jusqu'à 15% de la consommation électrique annuelle et tous ensemble de soulager le réseau : c'est ce que l'on nomme l'effacement diffus.

*Tignieu-Jamezieu et Voltalis ont conclu un partenariat afin de vous mettre à disposition gratuitement cette technologie innovante, écologique et économique.*

*Tous les habitants chauffés à l'électricité sont invités à adhérer au dispositif!*

Si vous êtes intéressés et que vous êtes chauffés à l'électricité, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04 89 12 08 43 ou par mail : [isere@voltalis.com](mailto:isere@voltalis.com)



Nouveau policier municipal après le départ en retraite d'un policier

Madame Corinne DUPRAS est mariée et a trois enfants. **Après vingt ans d'ancienneté en qualité de brigadier principal au sein de la Police Municipale de Lyon**, Madame DUPRAS a souhaité se rapprocher de son domicile et évoluer dans sa carrière. Elle aime le travail de proximité, le relationnel et le dialogue avec la population, mais sait faire preuve de fermeté lorsque cela est nécessaire. Elle dispose d'une bonne connaissance de la commune et de l'agglomération en général, ayant vécu à Charvieu-Chavagneux. Par ailleurs, elle assure également la responsabilité du club de gymnastique de Pont-de-Cheruy depuis 1995. **Madame Corinne DUPRAS prendra son poste à compter du 1er mai 2012.** Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans sa nouvelle affectation.

# COMMISSION FINANCES

Comme chaque année, engager les finances publiques dans le choix de projets importants pour la vie communale, n'est pas un acte anodin (c'est l'investissement). Mais il faut aussi penser à gérer la commune au quotidien (c'est le fonctionnement).

L'élaboration du budget communal est surtout un geste politique fort de la part de l'équipe municipale en charge de la gestion de notre commune, montrant ainsi clairement les orientations de son action. Cette année 2012, verra la proposition de projets ambitieux confirmant le dynamisme de notre commune.

Pourtant nos ambitions auraient pu être plus importantes sans les pertes de recettes dont voici quelques éclaircissements.

En établissant les recettes de fonctionnement, nous avons eu de désagréables surprises : une baisse substantielle de la dotation globale de fonctionnement (recette provenant de l'état) de l'ordre de 150 000 € ainsi qu'un prélèvement sur les impôts et taxes nous revenant de l'ordre de 600 000 €. Cela pour abonder un Fond National de Garantie des ressources pour une redistribution aux communes ayant eu des pertes de recettes liées à la disparition de la Taxe professionnelle.

Oui vous avez bien compté ! Ce seront effectivement 750 000 € qui ne viendront pas dans les caisses de la commune.

Malgré ce désagrément, la commission finances a proposé une utilisation cohérente de l'argent public. Les finances de la commune sont réparties sur trois budgets :

- le budget du bâtiment
- le budget de l'eau et de l'assainissement
- le budget principal

## Le bâtiment industriel :

Avec cette réalisation de la première partie de la construction sous forme de contrat, la commune a permis à l'entreprise ICA de s'implanter dans notre ville et de se développer en passant de 13 à plus de 48 employés.



Nous avons programmée :

## Dans les bâtiments communaux = 260 590 €

- le solde des travaux de la mairie
- la réfection du sol de la SMA
- l'accessibilité de la poste
- la démolition d'une maison
- l'aménagement de l'école de musique
- divers travaux

## En équipements sportifs = 32 510 €

- l'éclairage au tennis
- les jeux de boules à Jamezyieu
- divers

## En acquisition de matériel = 59 545 €

- un désherbeur thermique
- une auto-laveuse
- du matériel de classe
- informatique et sonorisation
- matériel technique
- divers

## Nouveau gymnase = 2 600 000 €

première partie des travaux à hauteur de 1 340 000 €



## Le budget eau et assainissement :

Il s'équilibre à hauteur de 460 580 € en exploitation et à hauteur de 613 230 € en investissement. Vous payez votre facture d'eau et assainissement au SIEPC. Celui-ci gère la partie eau et nous reverse la partie assainissement. La commune utilise sa part pour le réseau communal et reverse au SIVOM la part dédiée au réseau intercommunal et à la station d'épuration. En investissement, la commune doit cette année reconstruire le réseau d'aux usées de la rue de la Bourbre. Nous empruntons 150 000 € pour cette opération afin de répartir la charge et pour ne pas augmenter la part de taxe communale. À l'occasion de ce chantier, le SIEPC en profitera pour reconstruire le réseau d'adduction d'eau potable.

## Le budget principal :

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et dépenses à hauteur de 6 432 321 €. Les recettes dont les dotations de l'état, nos impôts locaux (pas d'augmentation des taux communaux en 2012) et les produits des services nous permettent de faire fonctionner les écoles, la Structure Multi Accueil (SMA), l'école de musique, la restauration scolaire, le centre de loisirs, l'entretien des voiries, des locaux (personnels, chauffage, éclairage, nettoyage,...). Sur ce budget nous devons également rembourser les intérêts des emprunts pour 118 000 €. La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 6 284 645 €. En recette nous dégageons un prélèvement de 2 479 221 € sur le fonctionnement, nous devrions bénéficier de 355 900 € de subventions diverses, du retour de la TVA sur des investissements réalisés il y a 2 ans pour 175 000 €, de la taxe d'aménagement (remplaçant la Taxe Locale d'Équipement) liée aux nouvelles constructions qui devrait rapporter 150 000 €. En dépense, nous assurons les dépenses obligatoires : le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 179 000 €, la couverture du résultat de 2011 pour 826 510 € et 37 000 €.

## Dans les bâtiments scolaires = 151 290 €

- le changement de fenêtre à l'école Dufy
- la réfection de la charpente école Laurencin
- carrelage et cour à l'école Renoir
- aménagement self-service restaurant scolaire
- divers travaux

## En voiries, réseaux = 2 712 600 €

- aménagement de sécurité à Jamezyieu
- voie de délestage à la plaine
- rue du Bochet
- route départementale 517
- rue des Ardennes
- marais de la Léchère
- divers

## En acquisition foncières = 543 600 €

- achat d'une propriété rue de Bourgoin
- achat d'une propriété rue de l'église
- achat d'un terrain à la Léchère

Afin de mener à bien tous ces projets, nous avons prévu un emprunt de 800 000 €.

**Rappelez-vous des 750 000 € amputant nos recettes !** Ils auraient permis de repousser cet emprunt.

Ces budgets ont été votés et approuvés en conseil municipal le 29 mars 2012 par 22 voix pour, 2 abstentions et 3 refus de vote.

Jean-Louis SBAFFE, adjoint aux finances.

# COMMISSION PETITE ENFANCE

**Pom' de Reinette**, c'est un lieu :

- d'accueil et de garde pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.
- de jeux et de découvertes où l'aménagement de l'espace et les activités proposées contribuent au développement global du jeune enfant et à sa socialisation.
- d'écoute et d'échanges entre les familles et l'équipe éducative qui reste disponible pour répondre à vos interrogations et vous soutenir dans votre fonction parentale.
- ouvert sur l'extérieur, en organisant des sorties à la bibliothèque, à la boulangerie, aux écoles maternelles, au yoga...
- au sein duquel les familles peuvent s'impliquer et s'investir chacun à sa manière et selon sa disponibilité (activités avec les enfants, rencontres avec d'autres parents, organisation de moments festifs,

projets à construire avec l'équipe...)

Tous les parents désireux de faire découvrir la collectivité à leur « p'tit bout » de manière occasionnelle (1 à 2 demi-journées, ou 1 journée continue par semaine) pour la rentrée de septembre 2012 sont invités à prendre contact avec l'équipe éducative.

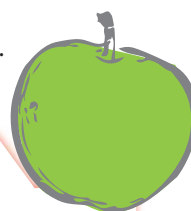
Janine Buret et M. Emmanuelle Guidet, responsables de la structure, seront disponibles pour répondre à vos demandes d'information du lundi au vendredi, de 13h30 à 15h, dès le 15 avril.

Des fiches de vœux seront remises aux familles intéressées à compter de cette date. Elles seront à rendre au plus tard le 10 juin 2012, afin d'organiser le planning de rentrée ainsi que les inscriptions.

Les demandes de place en crèche (3 à 5 journées continues par semaine) sont closes pour l'année scolaire 2011/12. Nous pouvons dès à présent recevoir vos demandes pour 2013/14 (courrier à l'attention de la directrice).

Vous pouvez nous joindre au 04 78 32 10 51. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique «Structure multi accueil» sur le site de la commune :

www.tignieu-jamezyieu.info



## LA PAROLE EST À L'OPPOSITION

### TIGNIEU-JAMEYZIEU UNIS POUR LE FUTUR

#### GRUPE D'OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Nous apportons une correction suite au dernier bulletin municipal annuel sur les propos écrits par Monsieur le Maire concernant notre groupe. Nous avons d'ailleurs réalisé une intervention à ce sujet au conseil municipal de février 2012. Tout d'abord sur l'intercommunalité où nous serions «timides» pour adhérer à l'agglomération de Pont-de-Chéry alors que nous sommes intervenus à maintes reprises pour soutenir le projet en demandant aux trois groupes de faire bloc. Nous avons diffusé une information à la population pour expliquer notre position, d'où une première inexactitude. (rappelons simplement l'énergie dépensée par le groupe majoritaire pour adhérer à la CAPI). D'autre part, nous ferions «une surenchère» sur les dépenses avec des projets de voirie avec un coût démesuré. Monsieur le Maire sort cette évaluation sous son chapeau avec aucune argumentation en tournant une fois de plus nos propositions en dérision. Deuxième inexactitude. Nous avons identifié en 2011 des travaux nécessaires pour l'amélioration de la sécurité. Certains étant prioritaires et à prendre en considération à court terme, d'autres pouvant s'étaler sur le moyen terme pour répartir les dépenses dans le budget.

Nous n'aimons pas polémiquer et perdre notre temps car il y a mieux à faire, cependant il est bon de remettre parfois les choses au point dans l'intérêt général.

Les élus du groupe d'opposition constructive

Christian Barat, Georges Dandis.

### TIGNIEU-JAMEYZIEU UN REGARD NEUF

#### GRUPE MUNICIPAL D'OPPOSITION

#### Les dossiers du trimestre

**L'urbanisation:** Depuis 4 ans, des projets d'urbanisation sont en cours: 3 zones commerciales, Leclerc, Grand Frais, l'Éléphant bleu ; plusieurs lotissements (dont un important à la Plaine) et un Éco-quartier de 1500 habitants face au collège. Les infrastructures routières n'ont pas précédé ces grands projets. Exemple: impossible de traverser Tignieu le samedi sans passer par la zone Place du Dauphiné et ses embouteillages. Il est regrettable que les habitants n'aient pas été associés plus étroitement à ces bouleversements ( ce que nous avions demandé) car les riverains de cette urbanisation excessive ont vu s'imposer en force nuisances et désagréments dans leur quotidien.

**L'intercommunalité:** Cinq refus pour entrer dans la CCPLS (canton Pont-de-Chéry). Incompatibilité politique ou de personne ? Décisions d'adhérer à la CAPI. Soit-disant notre bassin de vie...à plus de 20 km ! Vote favorable de cette instance. Mais il a été oublié la notion de continuité territoriale. Fini le beau projet. Le préfet, comme le prévoit le plan, décide de nous intégrer à la CCI de Crémieu. Refus (avec le soutien de notre liste car notre bassin de vie est à Pont-de-Chéry et non ailleurs). Et que nous dit le Maire lors du Conseil Municipal de mars : la CAPI ce n'est peut-être pas fini.

Habitants, nous sommes attentifs à ces deux dossiers car pour nous, mieux vivre à Tignieu-Jamezyieu est notre première préoccupation.

Les élus du Groupe Municipal d'Opposition

## LA PAROLE EST À LA MAJORITE

### AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR

#### GRUPE MUNICIPAL MAJORITAIRE

#### Intercommunalité :

Nous avons engagé les démarches juridiques auprès du tribunal administratif pour faire casser la décision du préfet de nous mettre de force dans la communauté de communes de l'Isle Crémieu. La justice est en marche, laissons la faire son travail. Nous dans l'attente, nous ne ferons aucune démarche qui puisse faciliter la décision préfectorale. Mais que penser de l'attitude des maires du canton voisin qui, prenant les anciens combattants en otages, ont refusé de venir à Tignieu-Jamezyieu pour finir le tour des commémorations du 19 mars comme les anciens combattants l'avaient prévu! Merci à eux d'avoir eu l'attitude républicaine nécessaire et d'avoir maintenu contre les pressions incroyables cette manifestation dans notre commune. Quand les amis politiques du groupe municipal d'opposition en arrivent à de telles extrémités, nous sommes en droit de dire que le sectarisme politique qu'ils proposent n'a plus de borne! Et quand il n'y a plus de borne, il n'y a plus de limite dans le ridicule!

#### Budget :

À l'heure où vous lirez ces lignes, le budget communal sera adopté. Sachez que pour 2012, le budget fera encore la part belle à l'investissement (gymnase, aménagements de sécurité, etc), tout en maintenant le fonctionnement, **le tout sans augmenter les impôts ! C'est une volonté du groupe majoritaire de tout faire pour vivre mieux dans notre commune sans augmenter nos impôts.** Tout cela est possible grâce aux rentrées financières de la zone commerciale et malgré la ponction gouvernementale au nom de la solidarité entre les communes. N'oubliez jamais ceux qui encore maintenant, dans un combat d'arrière garde, en alliance objective avec les maires du canton voisin, pensent qu'il aurait fallu faire autrement. Ceux là même qui par leur recours au tribunal administratif contre la PLU nous avaient déjà fait perdre une année! Il y a ceux qui comme nous font tout pour améliorer le sort de nos habitants et ceux qui font de la politique politicienne à votre détriment!

#### Politique :

Les dimanches 22 avril et 6 mai se déroulent les élections présidentielles et les dimanches 10 juin et 17 juin, les élections législatives. Faites votre devoir citoyen et allez voter, c'est votre avenir qui est en jeu!

Pour le groupe majoritaire : Philippe REYNAUD, 1<sup>er</sup> adjoint et conseiller régional.

# COMMISSION CULTURE

## JOURNÉE DES ARTISTES



Participez à cette journée en vous inscrivant dès à présent !

**ARTISTES** (en famille, entre amis, ou en individuel)

Grands ou petits, professionnels ou amateurs, ayant pour technique la peinture, le dessin, le modelage, etc...

Vous serez invités à vous installer en plein air sur l'un des emplacements proposés par les organisateurs pour réaliser vos oeuvres. Il vous sera possible d'exposer quelques oeuvres personnelles sur votre site de travail.

Pour cela merci d'apporter le matériel nécessaire à votre activité et à la présentation de vos travaux (planches, tréteaux et chevalets, etc...)

### CONCOURS

Un concours aura lieu entre tous les travaux réalisés au cours de la journée.

Le prix «Journées des artistes» se décline en deux catégories :

- Prix adulte : la mairie achète l'oeuvre primée pour une valeur de 150 € à son propriétaire

- Prix jeune (jusqu'à 16 ans) : un Pass Culturel à l'année ainsi qu'un cadeau surprise seront remis au gagnant

Toutes les oeuvres seront exposées en mairie en septembre 2012.

La remise des prix aura lieu lors du vernissage de l'exposition (date à venir)

### VIDE ATELIER & VIDE GRENIER

Vente et troc artistique uniquement d'oeuvres d'arts, d'objets d'artisanat, de matériel d'art et de création (carnets, papiers, crayons, chevalets...)

À noter : des tables pourront être prêtées aux exposants par la commune.

Merci de nous le spécifier lors de votre demande d'inscription.

### ATELIERS

Des ateliers artistiques gratuits auront lieu en plein air, dans la ville ou sous le chapiteau Place de la Mairie.

Ils sont en cours d'organisation. Vous trouverez bientôt plus de détail sur le site de la mairie [www.tignieu-jamezyieu.info](http://www.tignieu-jamezyieu.info), sur le panneau lumineux et par voie d'affichage (inscription ultérieure).

Les promeneurs et les spectateurs seront les bienvenus pour rendre visite aux exposants et encourager les participants au concours! Des plans du parcours artistique dans la ville seront disponibles en mairie.

Ils seront aussi remis aux visiteurs le jour j.

L'association du Sou des Écoles tiendra une buvette toute la journée Place de la Mairie.

# FÊTE DE LA MUSIQUE



Venez jouer et chanter à l'occasion de la Fête de la Musique!

Faites vous connaître auprès du Service Culturel de la commune en vous inscrivant dès à présent par mail à l'adresse : [culturcom@tignieu-jamezyieu.fr](mailto:culturcom@tignieu-jamezyieu.fr), par téléphone au 04 72 46 92 15 ou par courrier : Mairie, Service Culturel, BP1, 38 230, Tignieu-jamezyieu

Une réunion d'organisation du déroulement de la soirée aura lieu entre les participants au courant du mois de mai. Nous prendrons alors contact avec vous.



# COMMISSION ENVIRONNEMENT

## L'ANNÉE DU MARAIS DE LA LÉCHÈRE

- concours photos, sur le thème «Le Marais en toutes saisons»

Il vous reste 2 saisons pour participer.

Les clichés sous forme informatique, sont à envoyer au plus tard le 24 août 2012 (maximum trois par personne). Deux critères motiveront notre jugement : l'aspect esthétique et l'intérêt environnemental des prises de vues. Les photos seront présentées sous forme de diaporama à l'occasion de la Journée du patrimoine. Les prix seront remis ce jour-là. Les photos primées seront, de plus, développées et encadrées pour cette occasion.

- Journée des artistes le samedi 9 juin 2012. Un emplacement et un prix «spécial Marais» sont prévus.



Photo de Denis Palanque

## CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Lors des visites aux participants de l'année dernière, la Commission Environnement a eu l'occasion de voir de magnifiques potagers. Aussi, nous proposons de reconduire les deux formules, un concours «Potagers (fleuris)» et un concours «Jardins fleuris».

Cette année, la commission a choisi de visiter les jardins pendant la floraison estivale : les visites auront lieu du lundi 30 Août au vendredi 3 septembre. Merci de nous préciser les jours où vous serez absent.

Les critères retenus sont :

- les variétés et les couleurs - l'originalité
- l'harmonie avec l'environnement.

Ouvrez aussi à la qualité environnementale favorable aux abeilles !

## - Concours de «cabanes éphémères»

proposé, pour abriter les musiciens, le jour de l'inauguration. Bien sûr, les matériaux non naturels sont à exclure, mais laissez libre cours à votre imagination, pour donner une seconde vie à des planches, branchages, tissus ou autres matériaux pour les construire. Installation possible à partir du 14 septembre sur le site du Marais. Démontage avant le 28 septembre 2012. Une aide du service technique sera possible sur demande.

- Inauguration du Marais, le dimanche 16 septembre 2012, à l'occasion de la Journée du patrimoine. Notez dès à présent cette date dans vos agendas! Remise des prix concours «Le Marais en toutes saisons», «Spécial Marais» et «Cabanes éphémères» Une balade-découverte contée et musicale sera proposée à tous sur le site



L'arrêté du 15 novembre 2006 prévoit que chaque habitant de la commune doit détruire mécaniquement les cocons des chenilles processionnaires présents sur leur propriété, qui doivent être ensuite brûlés.

Il est rappelé qu'un traitement annuel préventif doit être fait avant la fin du mois de septembre, sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par ces chenilles. Ces gestes simples permettent de limiter les effets pathologiques néfastes sur les personnes sensibles aux allergies.



Lors de la remise des prix qui aura lieu au mois d'octobre, tous les participants seront récompensés et recevront un lot offert par nos sponsors. Les 1er prix des années précédentes seront classés hors concours pour la catégorie où ils auront été primés.

Vous inscrire auprès de la mairie pour concourir dans la section :

- Potager
- Jardin fleuri

À noter : les 2 choix sont possibles.

Hélène MARCHAND  
Conseillère Déléguée  
à l'Environnement

## CONTACTS

### Mairie de Tignieu-Jamezieu

BP1 place de la mairie  
38230 Tignieu-Jamezieu  
tél. 04 78 32 23 59  
fax. 04 78 32 26 64

[www.tignieu-jamezieu.info](http://www.tignieu-jamezieu.info)

email : [mairie@tignieu-jamezieu.fr](mailto:mairie@tignieu-jamezieu.fr)

### Service médiation, Loisirs jeunes

tél. 04 72 46 92 14  
email : [centredeloisirs.tignieu@orange.fr](mailto:centredeloisirs.tignieu@orange.fr)

### Service culture et communication

tél. 04 72 46 92 15  
email : [culturcom@tignieu-jamezieu.fr](mailto:culturcom@tignieu-jamezieu.fr)

### Bibliothèque municipale

12 rue des 4 Buissons  
tél. 04 37 42 63 04  
email : [bm.tignieu@wanadoo.fr](mailto:bm.tignieu@wanadoo.fr)

### Maison du citoyen

14 rue des 4 Buissons  
tél. 04 72 02 90 51  
email : [maisonducitoyen@hotmail.com](mailto:maisonducitoyen@hotmail.com)

### SMA - Structure multi accueil

«Pom' de Reinette»  
rue de la Bourbre  
tél. 04 78 32 10 51  
email : [sma@tignieu-jamezieu.fr](mailto:sma@tignieu-jamezieu.fr)

### RAM - Relais assistantes maternelles

rue de la Bourbre  
tél. 04 72 02 08 47



Directeur  
de la publication :  
Philippe Reynaud  
Graphisme  
et rédaction :  
Sarah Ghemmaz  
Mairie de  
Tignieu-Jamezieu  
N° ISSN 1282-7282  
Photos : Mairie & divers  
Imprimerie Courand  
Tél : 04 78 32 23 19

## BRÈVES

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions à effectuer obligatoirement en  
mairie du 12 mars au 11 mai 2012

Le lundi, jeudi et vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le mardi : de 9h00 à 12h00

Sont concernés :

Les enfants nés en 2009  
( du 01/01/2009 au 31/12/2009)

Les nouveaux arrivants

Pièces à fournir :

Livret de famille  
Justificatif de domicile (facture EDF,  
avis d'imposition,...)  
Certificat de radiation (si l'enfant est déjà  
scolarisé dans une autre commune)  
Documents de jugement de divorce  
(le cas échéant)

### NUISANCES SONORES

Il est rappelé que tous travaux générant du bruit  
pour les voisins (tonte des pelouses, motoculteur,  
perceuse, etc...) sont interdits en dehors des  
horaires suivants autorisés :  
les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 20h,  
le samedi de 8h à 19h,  
le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h

### BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts est strictement  
interdit. Ils doivent être emmenés dans une des  
trois déchetteries mises à votre disposition.

## CALENDRIER DES FÊTES

### Mai

Mai	Service culturel • EXPO •	Rosehilda BUFFET, sculpture	Hall d'accueil mairie
8/05	Anciens combattants	Repas du monde combattant	Salle des Fêtes
10/05	Fervents de la boule	Quadrettes vétérans (qualif)	Stade bouliste de Jamezieu
12/05	T-J unis pour le futur	Concours de pétanque	Jeu de boules de Létrat
12/05	Expressions Colorées	Portes ouvertes	Salle Marie Laurencin
13/05	F.C.T.J	Vide grenier	Autour du stade

### Juin

Juin	Service culturel • EXPO •	Thérèse Lacroix, peinture	Hall d'accueil mairie
1/06	Commune	Fêtes des mères de la commune	Préau Henri Matisse
1/06	Sou des Ecoles	Vente de fleurs / Fêtes des Mères	Parking des écoles
2/06	Fervents de la boule	Concours en doublettes	Stade bouliste de Jamezieu
2/06	Couleur et senteurs	Journée portes ouvertes/vide jardin	Au jardin Terre et Vie
4/06	J.A.T. Basket	Assemblée générale	Salle Létrat
8/06	Comité des Fêtes	Soirée conférence	MJC de l'agglomération
9/06	Service Culturel • ANIMATIONS •	Journée des Artistes/Vide Atelier	Mairie, cour mairie et sur la commune
15/06	Ecole de Musique	Concert de fin d'année	Salle des Fêtes
15/06	Resto du coeur	Présentation annuelle	Bibliothèque municipale
16/06	FCTJ	Assemblée générale	Salle Létrat
21/06	Service Culturel • CONCERTS •	Fête de la Musique	Salle des Fêtes
24/06	Anciens combattants	Journée familiale	Espace Létrat
28/06	TIGNIEU Volley Club	Assemblée générale	Salle Létrat
29/06	Plaine d'Avenir	Fête de fin d'année	Salle Marie Laurencin et école
29/06	Ecoles Renoir Matisse Dufy	Fête des écoles du Village	Matisse ( Salle des Fêtes si pluie)
30/06	Fervents de la boule	16 Quadrettes	Stade bouliste de Jamezieu
30/06	Shoggun Arts Martiaux	Journée Familiale	Salle des Fêtes

### Association REV

Recherche Espoir Vivre

Vous êtes conviés à l'assemblée générale de l'association REV, ayant pour but d'aider la recherche médicale sur les maladies génétiques. Elle concerne les enfants ayant été ou étant atteints de maladies graves, et pour lesquels il y a eu des hospitalisations parfois longues. Le but est d'apporter une aide matérielle, financière ou morale à ces enfants et aussi à leur famille.

Venez nombreux soutenir nos actions. Nous comptons sur vous.

Samedi 2 juin 2012  
à 15h  
à la Salle Marie Laurencin

Ils comptent sur vous !

Charlette Garcia : 04 72 46 01 24  
Jean-Pierre Lardet : 06 28 29 33 29

## COMMISSION SPORT

Nous aurions aimé vous annoncer le traditionnel  
**Grand Prix Cycliste de Tignieu-Jamezieu** qui  
devait avoir lieu le **dimanche 29 avril**.

Il était annoncé sur le calendrier des fêtes de notre  
TJ infos de janvier 2012. Mais malheureusement,  
l'association C.C.I.C (Club Charvieu-Chavagneux  
Isère Cyclisme) n'a pas souhaité  
organiser cette course, après 48 années de col-  
laboration fructueuse avec la municipalité. Cette  
décision est très dommageable pour les  
sportifs d'une part, et pour les  
habitants de Tignieu-Jamezieu passionnés de  
cyclisme d'autre part.

Nous actons l'annulation de cette course et nous  
en tirons les conséquences. À l'avenir,  
la commission cherchera des solutions afin  
de retrouver une journée de cyclisme sur  
la commune pour garder un moment  
de convivialité partagé par les Tignolandes  
et Tignolands.

Les 13, 14 et 15 avril a eu lieu sur notre commune le **Challenge «Peter Dale»** (épreuve européenne de Pony Games).

Le site du gymnase et de la salle des fêtes a été le théâtre  
de cette grande compétition où plus de deux cent cavaliers,  
répartis en quarante équipes, dans trois catégories,  
de quatre pays différents se sont engagés.

**Finales inter-régionales de cette même discipline :**  
**dimanche 22 avril, au même endroit.**

Pour la commission Sports, **Mohamed Belmeliani,**  
conseiller délégué.



## INFOS COMMUNALES

### INFOS ELECTIONS

Chaque électeur inscrit sur la liste électorale de la commune  
de Tignieu-Jamezieu doit impérativement nous avertir d'un éventuel  
changement d'adresse au sein de la commune. En effet, les courriers  
de propagande envoyés lors de chaque scrutin et retournés en mairie  
avec mention «NPAI» (n'habite plus à l'adresse indiquée) par les services  
de la poste, entraînent un motif de radiation. En cas de départ de la  
commune, il est nécessaire de vous inscrire auprès de votre nouvelle  
commune à partir du 1er mois d'habitation, afin de conserver votre droit  
de vote. **Le jour du scrutin, pensez à vous munir de votre pièce d'identité,**  
**elle est obligatoire pour voter.**

**Article R.60 du Code Electoral :** Les électeurs des communes de 3.500 habitants  
et plus, doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même  
temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre  
d'identité. La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministre de l'Intérieur.  
Les assesseurs sont associés sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

**Arrêté du 19 Décembre 2007 :** Les titres permettant aux électeurs français de justifier  
de leur identité en application de l'article R 60 du code électoral sont les suivants :  
1) Carte nationale d'identité, 2) passeport, 3) carte d'identité de parlementaire avec  
photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,  
4) carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,  
5) carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, 6) carte d'invalidité civile ou  
militaire avec photographie, 7) carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec  
photographie, 8) carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée  
par les autorités militaires, 9) permis de conduire, 10) permis de chasser avec  
photographie, délivré par le représentant de l'Etat, 11) livret ou carnet de circulation,  
délivré par le Préfet en application de la loi N° 69-3 du 3 janvier 1969, 12) récépissé  
valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de  
contrôle judiciaire, 13) attestation de dépôt d'une demande de carte nationale  
d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et  
comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet  
de la commune.